

Rapport du la vaccination du Comité d'orientation de la concertation citoyenne sur la vaccination - 30 novembre 2016

30/11/2016

Le constat est fait qu'il existe en France une relative défiance à l'égard de la vaccination.

Cela se traduit par une couverture insuffisante pour certains vaccins, susceptible de conséquences infectieuses graves.

Le comité d'orientation de la concertation citoyenne sur la vaccination, à la demande de la ministre chargée de la santé, analyse les facteurs en cause et formule des recommandations afin de remédier à cette situation.

La concertation citoyenne indique que la transparence est un élément essentiel du retour à la confiance de la population en matière de vaccination. Celle-ci passe par exemple par la diffusion des informations scientifiques sur la vaccination (bénéfices, risques...), même lorsque celles-ci sont sujettes à controverse. Par ailleurs, la simplification du parcours vaccinal est un levier de confiance et d'amélioration de la couverture vaccinale pour le comité : Sur ce point les mesures proposées sont de trois types : faciliter le parcours vaccinal, valoriser l'acte de vaccination dans la pratique médicale et réduire l'appréhension des familles par la prévention de la douleur inhérente à la vaccination. A noter la proposition de mettre en place un « carnet de vaccination électronique » (CVE).

Autre recommandation : Les professionnels de santé doivent être soutenus pour mettre en œuvre la politique vaccinale, notamment grâce à une meilleure formation. « Il est ainsi recommandé de renforcer le temps d'enseignement sur la vaccination au cours de la formation initiale des étudiants en médecine, en créant une unité d'enseignement spécifique qui comporte une formation à l'entretien motivationnel. Ce temps d'enseignement doit être également renforcé pour les étudiants en pharmacie, les étudiants sages-femmes et les étudiants infirmiers. Ce programme doit s'inscrire dans le cadre de la promotion des actions de prévention en santé. »

Enfin, le comité propose l'élargissement du caractère obligatoire de la vaccination : « le comité recommande le scénario d'un élargissement temporaire de l'obligation vaccinale avec clause d'exemption, jusqu'à ce que les conditions soient réunies pour une levée de l'obligation. Cette solution apparaît comme le meilleur compromis entre les impératifs de santé publique et l'acceptabilité par la population. La possibilité de pouvoir à terme lever les obligations implique la mise en œuvre sans délai de l'ensemble des recommandations nécessaire à la restauration de la confiance en la vaccination. »